



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0584

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Réhabilitation de l'aile C1 du bâtiment Philomène Magnin et aménagement du centre de formation - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Laurent

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0584**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Réhabilitation de l'aile C1 du bâtiment Philomène Magnin et aménagement du centre de formation - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**Contexte**

Lors de sa construction au début des années 1960, l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) comprenait un bâtiment dénommé Philomène Magnin, constitué de deux ailes C1 et C2.

Ce bâtiment a été progressivement abandonné par l'IDEF et réutilisé en bâtiment administratif par le Département du Rhône.

En 2012, le Département a réhabilité l'aile C2. Cette aile accueille encore l'ensemble des agents de la direction des usages numériques (DUN) du Département, 5 salles de formation informatique de la Métropole de Lyon (CFI), un amphithéâtre de 100 places, ainsi que les 2 bureaux opérationnels de la direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments (DLPB).

L'aile C1 quant à elle n'a pas été rénovée ; le rez-de-chaussée et le 1er étage sont inoccupés. Seul le sous-sol est utilisé par la DUN du Département.

Au 1er janvier 2015, ce bâtiment a été transféré à la Métropole de Lyon. Le Département doit le libérer en totalité en 2016.

Une fois les espaces libérés, l'aile C1 pourra être entièrement réhabilitée et l'aile C2 réaménagée pour les nouveaux besoins de la Métropole.

Compte tenu des nombreux atouts que présente ce site (60 % des surfaces rénovées, environnement exceptionnel, potentiel disponible, synergies possibles avec l'IDEF, facilité d'adaptation du bâti, etc.), le transfert du centre de formation de Saint Fons a été proposé sur ce site. Ce projet permettra de disposer d'un site mieux adapté que ce dernier qui présente de nombreux inconvénients (excentrement, desserte en transport en commun faible, site en périmètre SEVESO, etc.). A terme, le site de Saint Fons pourrait être réutilisé par Epicentre (EPI), sous-dimensionné dans ses locaux actuels de Vaulx en Velin. Les locaux actuels d'Epicentre seraient alors dévolus à l'extension du centre technique de maintenance.

Le bâtiment Philomène Magnin dispose d'un accès dédié (véhicule + piéton) qui lui permet de fonctionner indépendamment de l'IDEF.

Les surfaces sont respectivement de 1 536 mètres carrés pour l'aile C1 et de 2 562 mètres carrés pour l'aile C2, soit un total de 4 100 mètres carrés. L'aile C2 dispose de 4 niveaux (R+4), contre seulement 3 pour l'aile C1 (R+1 sur sous-sol). Il n'est cependant pas physiquement séparé du site de l'IDEF. Cette séparation est nécessaire à la sécurité de l'IDEF et sera réalisée à la suite de la démolition de l'ancienne Pouponnière, programmée pour 2017 (opération inscrite à la PPI).

## Description du projet

Le projet porte, d'une part, sur une réhabilitation de l'aile C1 et, d'autre part, sur un réaménagement du site en Centre de formation informatique (CFI). En effet, le bâtiment dispose déjà de 5 salles de formation informatique, aménagées dans l'aile C2 et l'aile C1. Une fois rénové le site pourra accueillir entre 10 et 12 salles de formation.

A l'instar de la rénovation opérée sur l'aile C2, il convient de traiter l'ensemble du clos et du couvert de l'aile C1. Les travaux porteront donc sur :

- l'étanchéité de la toiture avec renforcement conséquent de l'isolation,
- le remplacement des menuiseries extérieures (actuellement en simple vitrage),
- l'isolation des parois extérieures.

La présence d'amiante n'est pas avérée, mais un diagnostic amiante avant travaux devra être réalisé, une fois le site libéré.

L'intérieur de l'aile C1 doit également être entièrement rénové en prenant compte les besoins du centre de formation, comme suit :

- le re-cloisonnement des 2 plateaux rez-de-chaussée et 1er étage,
- le remplacement des réseaux courants forts et faibles,
- la rénovation et l'adaptation du système de chauffage/rafraîchissement.

A ce jour, le montant de l'opération est estimé à 1 800 000 € TTC.

Afin de réaliser les études préalables et d'affiner le montant de l'opération, il est demandé une individualisation partielle d'autorisation de programme de 200 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** le lancement des études préalables pour la réhabilitation de l'aile C1 et l'aménagement du centre de formation du bâtiment Philomène Magnin à Bron.

**2° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P28 - fonctionnement des services - pour un montant de 200 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 50 000 € en 2015, 150 000 € en 2016 sur l'opération n° 0P28O4924A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**